

ETAT DE FRAIS DE DEPLACEMENT ANNEE 2026

(A noter que pour les délégués suppléants seuls ceux présents en suppléance du délégué titulaire peuvent prétendre au remboursement)

NOM – PRÉNOM :

ADRESSE :

sollicite le remboursement de mes frais de transport et certifie exactes les déclarations ci-après.

Comité Syndical du 6 octobre 2026

TRAJET EFFECTUÉ ALLER-RETOUR

Lieu de départ (Siège de la collectivité représentée) :

Lieu d'arrivée : Chambre d'Agriculture de Chartres – 10 rue Dieudonné Costes 28000 Chartres

DÉCOMPTE DES FRAIS (Barème applicable du 1^{er} juin 2026 au 31 décembre 2026)

Puissance fiscale du véhicule	Prix unitaire / km	Nombre de km effectués (aller-retour) Tracé le plus court	Total à payer
5 CV et moins	0,33 €		
6 CV et 7 CV	0,42 €		
8 CV et plus	0,46 €		

Joindre obligatoirement :

- un RIB à votre nom avec BIC et IBAN pour votre 1^{er} remboursement
- carte grise du véhicule utilisé
- la convocation

A
Le

Signature de l'intéressé(e) :

Vu et arrêté le présent état à la somme de :

A Lucé, le
Le Président

Les informations collectées par TE28 directement auprès de vous, dans le cadre d'une obligation légale, sont enregistrées à des fins de la comptabilité publique. Les destinataires des données sont les personnes spécialement habilitées et rattachées au service des finances et aux autorités publiques en charge de la comptabilité. Ces données seront conservées pendant 10 ans puis seront détruites conformément aux règles applicables en matière d'archives publiques.

TE28 s'engage à ce que les traitements de données personnelles mis en œuvre soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données et à la loi « Informatique et Libertés ». Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition concernant les données personnelles vous concernant.

Le délégué à la protection des données de TE28 est le GIP RECIA. Vous pouvez exercer vos droits auprès de TE28 en adressant un message à l'adresse suivante : dpo@te28.fr, ou par courrier postal à : GIP RECIA - 3 avenue Claude Guillemin - 45100 ORLEANS.

En cas d'absence de réponse, ou si vous considérez que vos droits informatiques et libertés n'ont pas été respectés, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.